



Direction du Logement et de l'Habitat

En raison d'une reprise progressive de l'activité, votre point d'accueil logement est exceptionnellement fermé au public jusqu'au 25 mai.

Aucune réception du public ne sera assurée

À partir de la semaine du 25 mai, l'accueil se fera exclusivement dans le cadre de rendez- vous

Vous avez la faculté d'effectuer toutes vos démarches par internet sur le site : **www.demande-logement-social.gouv.fr**.

Vous pouvez aussi adresser vos documents à l'adresse suivante : **Ville de Paris / Demande de logement - BP 90068 - 75622 PARIS CEDEX 13**

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site paris.fr : **www.paris.fr/logementsocial**

Nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour la gêne occasionnée.